

Programme d'aide financière pour achat de couches lavables

Le Programme d'aide financière pour achat de couches lavables est une subvention qui vise à encourager les citoyens désirant faire des choix responsables et réduire leurs déchets.

(Début de la subvention janvier 2020)

Une subvention de 50% jusqu'à concurrence de 150\$ jusqu'à épuisement du budget alloué.

Le programme est renouvelable conditionnellement à l'adoption annuelle de la subvention municipale.

Admissibilité :

- L'enfant doit être âgé de moins de 12 mois;
- Le parent doit fournir une preuve de résidence et une preuve de la date de naissance de l'enfant.

Modalités et remboursement:

- La subvention est de 50% jusqu'à concurrence de 150\$ jusqu'à épuisement du budget alloué.

-Début de la subvention janvier 2020, (aucun achat ne sera accepté avant le 1er janvier 2020).

-Une seule demande par enfant.

-**Couches neuves** : présentez votre facture

- **Couches usagées** : Présentez une lettre du vendeur signée avec le nombre de couches achetées, le montant et la date de l'achat. (Vous pouvez utiliser le formulaire sur le site de la municipalité www.st-dominique-du-rosaire.org).

-La réclamation doit être faite dans les 3 mois suivant le premier achat.

-La réclamation doit être faite en une seule demande.

-Les demandes sont reçues en tout temps, mais seront traitées une fois par mois, jusqu'à épuisement du budget alloué.

-Pour faire votre demande, vous devez vous présenter au bureau municipal au :
235, rue Principale St-Dominique-du-Rosaire

Pour vous informer sur la disponibilité de la subvention ou toutes autres questions
819-727-4144.

La municipalité de St-Dominique-du-Rosaire se réserve le droit de faire des changements ou interrompre la subvention sans préavis.